



TIP présenté 2 fois par créancier

Par **PiMan**, le **12/04/2016** à **11:32**

Bonjour, rnrnJ'espère être dans le bon forum...rnrnJe suis copropriétaire d'un grand parking sous-terrain. Le syndic a fait un appel de fonds pour des travaux. J'ai payé en renvoyant le TIP qu'il m'avait envoyé. J'ai son relevé de compte et mon relevé bancaire qui attestent que le paiement est bien passé. Un an plus tard, il a représenté le même TIP à ma banque, qui l'a nécessairement refusé. Le syndic me réclame à nouveau la somme déjà payée, et me facture des frais pour le refus du TIP. Je lui ai envoyé les documents prouvant qu'il avait déjà perçu cette somme. Depuis, plus aucune communication de sa part, sauf les relances pour la somme prétendument due.rnrnQuelle est ma prochaine démarche ? Porter plainte ? Contacter leur commissaire aux comptes ? Autre ?rnrnLa somme est négligeable, mais leur démarche est malhonnête et agaçante.rnrnMerci d'avance !

Par **amajuris**, le **12/04/2016** à **11:43**

bonjour, rnvous adressez un courrier recommandé avec AR, avec les documents prouvant que vous avez déjà payé la somme demandée.rnsalutations

Par **PiMan**, le **12/04/2016** à **11:55**

Merci !